

Édito

La politique de la Ville en matière de petite enfance s'intègre dans une réelle politique familiale conduite par le Conseil Municipal. Au travers des services mis en place, la Ville accompagne ses administrés pour leur permettre de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Cet accompagnement se traduit depuis de nombreuses années par une offre très significative pour la région parisienne, une offre qui se veut diversifiée pour répondre aux besoins des familles qui sont très différents et évolutifs. 14 établissements petite enfance et 4 crèches privées sous contrat avec la ville permettent l'accueil régulier ou occasionnel des enfants de moins de quatre ans en s'attachant à assurer leur sécurité et à participer à leur épanouissement.

Au sein des établissements d'accueil, des professionnels qualifiés de la petite enfance veillent à accompagner le développement des jeunes enfants en lien avec leur famille.

Ces modes d'accueil collectifs sont complétés par le Pôle d'Accueil au Domicile qui réunit le Relais d'Assistantes Parentales (RAP), qui assure une formation continue des assistantes parentales et propose des ateliers d'éveil pour les enfants gardés au domicile des familles, ainsi que le Relais Assistantes Maternelles (RAM), qui propose des activités d'éveil aux enfants accueillis chez une assistante maternelle libérale agréée par le Conseil Départemental et apporte conseils aux familles et aux assistantes maternelles.

Par ailleurs, la Villa Familia, service municipal, propose un lieu ouvert aux familles permettant de retrouver des moments privilégiés entre les parents et leur(s) enfant(s) autour de jeux et d'ateliers, un espace ludothèque, des découvertes matinales et des après-midi récréatifs. C'est aussi un lieu d'écoute et un espace rencontre pour contribuer à la restauration du lien familial.

Cet édit est pour moi l'occasion de vous dire ma détermination pour que Rueil continue de se développer harmonieusement, et notamment en termes de politique familiale.



Patrick Ollier
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison
Président de la Métropole
du Grand Paris



Rita Demblon-Pollet
Adjointe au maire
Déléguée à la Petite enfance
Conseillère départementale
des Hauts-de-Seine

Quelles sont les structures d'accueil de la Petite Enfance ?

- 12 crèches municipales (de 10 semaines à 4 ans)
- 1 halte-jeux (jusqu'à 4 ans)
- 1 jardin d'enfants (à partir de 2 ans)
- 4 crèches privées sous contrat avec la ville (de 10 semaines à 4 ans)



Quand s'inscrire ? ● A partir du 5^e mois de grossesse

Comment s'inscrire ?

Un formulaire unique disponible :

- sur le portail famille de la ville : famille.mesdemarchesarueil.fr
- auprès de la direction de la petite enfance
- par courriel : petite.enfance@mairie-rueilmalmaison.fr



Condition d'attribution de place :

- Habiter Rueil-Malmaison

Comment se renseigner ?

- Les réunions Info-Famille, inscription auprès de l'accueil de la Petite Enfance :
Pavillon Manet
Place-du-11-Novembre
01 47 32 66 19

Quand les places sont-elles attribuées ?

- Lors des commissions annuelles au printemps pour la rentrée de septembre
- Lors des ajustements mensuels pour les entrées en cours d'année, selon les disponibilités

Autres organismes :

● **Caisse d'Allocations Familiales**
0810 25 92 10
caf.fr

● **Conseil Départemental des Hauts-de-Seine**
hauts-de-seine.fr
BB Dom 92
0800 92 92 92
bebedom92@cd92.fr



● **PAJEMPLOI**
pajemploi.urssaf.fr

● **FEPEM**
(Fédération des Particuliers Employeurs)
fepem.fr

● **Association Jumeaux & plus**
01 47 58 07 37
jumeaux-et-plus.fr



Guide pratique de la petite enfance



Direction de la communication - Création : Lisa Krivocheine - Octobre 2018



Direction de la Petite Enfance :

petite.enfance@mairie-rueilmalmaison.fr

Tél. : 01 47 32 66 19 / Fax : 01 47 14 54 42



Établissements Petite Enfance et Horaires

Crèches ouvertes de 7h45 à 18h30

- 1 - Les Bons Raisins - 25 rue Voltaire - 01 47 49 04 22
- 2 - La Caravelle - 9 rue R.-Queneau - 01 55 47 97 65
- 3 - Le Château - 22 rue du Château - 01 47 51 81 00
- 4 - L'Orange Bleue - 4 allée de l'Amitié - 01 47 32 57 50
- 5 - Cognacq Jay - 20 av. de Versailles - 01 47 49 66 80
- 6 - Les Cigognes - 60-62 av. de Colmar - 01 47 32 21 49
- 7 - La Farandole - 8 allée Jacques-Prévert - 01 47 08 65 75
- 8 - Les Lucioles - 29 rue Nadar - 01 41 96 95 60
- 9 - Les Petits Pas - 25 rue H. Dunant - 01 47 49 37 94
- 10 - Les Petits Poucets - 31 rue Paul-Olivier - 01 41 96 25 50
- 11 - Sophie Rodrigues - 40 rue H. Bisson - 01 47 49 46 00
- 12 - Les Triavons - 69 av. Albert 1^{er} - 01 47 08 36 60

Halte-jeux

- 13 - Les Bons Raisins - 25 rue Voltaire - 01 47 49 03 88 - de 8h30 à 18h30

Jardin d'enfants ouvert de 7h45 à 18h30

- 14 - Jean-Marie Toutain - 3 rue J.-B.-Besche - 01 47 49 03 00

Pôle d'Accueil au domicile ouvert de 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30 - 1 place du Général Leclerc - 01 47 32 57 76

- 15 - Relais Assistantes Maternelles (Assistants maternelles agréées indépendantes)
- 16 - Relais Assistantes Parentales

Crèches privées sous contrat avec la Ville

- 17 - Babilou 45 av Paul-Doumer - 01 57 69 24 42 - de 7h30 à 19h
- 18 - Les Abeilles 20/22 av de la République - 01 41 39 99 70 - de 7h30 à 19h
- 19 - Les Oursons 7-9 rue L. Terray - 01 47 49 11 19 - de 7h30 à 19h30
- 20 - Les Petits Explorateurs 52 av. de Fouilleuse - 01 47 49 11 42 - de 7h30 à 19h30

Autres services de la Petite enfance :

- 21 - Pôle Villa Familia (lieu d'écoute et d'activités parents-enfants, Médiation) - 6 allée de l'Amitié - 01 47 32 57 53

Les centres de PMI (Protection Maternelle et Infantile) :

- 22 - PMI de l'Arche - 27 bis av. de Fouilleuse - 01 55 47 97 50
- 23 - PMI Robert Debré - 16 bis av de la République - 01 47 49 60 13

